



Edition 2016

ALGERIE, quel avenir pour la filière blé dur ?



Jj

Djamel Belaid
Ingénieur Agronome.

Les importations actuelles de blé dur et de poudre de lait obèrent en grande partie les possibilités de financement de la production nationale. En effet, elles représentent 60% du montant des importations¹. Ces importations ne sont plus tenables pour le budget de l'Etat en cette période de réduction de la rente pétrolière. Par ailleurs, le blé dur devient une denrée rare sur le marché mondial.

Le maintien d'une filière blé dur dz passe par la maîtrise des coûts de production mais également par une redistribution des cartes au niveau de la première et deuxième transformation de cette céréale. 18.11.2016

¹ Auto-suffisance alimentaire. Omar Bessaoud, El Watan Août 2016.

BLE DUR, ANTICIPER LA FIN DE L'AGE D'OR?

BELAID Djamel Janvier 2016

Depuis 2008, le prix à la production du blé dur est de 4500 DA le quintal. Les produits phytosanitaires font l'objet d'exonération de TVA. Quant aux engrais, le soutien des prix par les pouvoirs publics représente 20% de leur montant². Le crédit de campagne (R'fig) est sans intérêt. Enfin, pour les céréaliers qui souhaitent acquérir un système d'irrigation d'appoint, une aide financière est accordée par l'OAIC et il est même possible de la rembourser par des versements en céréales. Bref, la céréaliculture algérienne vit un âge d'or. En sera-t-il toujours ainsi? Si la réponse est négative comment les céréaliers peuvent-ils anticiper l'avenir?

UN CONTEXTE ECONOMIQUE INCERTAIN

La généreuse aide financière accordée par les pouvoirs publics repose essentiellement sur la rente tirée des hydrocarbures. Or, celle-ci peut être fluctuante selon les prix du marché international. Par ailleurs, il s'agit de compter avec la concurrence des gaz de schiste US et du gaz en provenance du Qatar qui souhaite investir le marché européen. Enfin, engagée dans la voie d'un redressement de déficits publics abyssaux, la France pourrait demander de renégocier le tarif des contrats de gaz avec l'Algérie.

Par ailleurs, la demande des autres secteurs de l'économie nationale en financement est forte. Le secteur agricole et en particulier le blé dur (BD) pourrait faire l'objet d'arbitrages. En effet, face aux coûts de production du BD, les pouvoirs publics pourraient être amenés à privilégier l'importation de blé tendre. Les vendeurs se bousculent sur le marché international. C'est le cas des Russes et des Ukrainiens qui proposent des prix inférieurs de 10 à 15 € au blé tendre français.

A ces contraintes extérieures vient s'ajouter la volonté des pouvoirs publics d'une adhésion à l'OMC. Une telle démarche implique la réduction des subventions étatiques aux céréaliers. Face à ce contexte incertain, la filière BD, et en particulier les céréaliers algériens se doivent de réduire les coûts de production et d'améliorer la qualité des produits locaux.

REDUIRE LES CHARGES VARIABLES

Un des réponses est de réduire les charges variables ou opérationnelles liées aux semences, engrais, phytosanitaires, carburants.

-concernant les semences: une solution consiste à produire de la semence de ferme triée et traitée d'aussi bonne qualité que celle vendues par les CCLS. Pour cela, il s'agirait de développer l'emploi de petites unités mobiles de traitement passant d'exploitations en exploitations.

-concernant la fertilisation: les solutions sont multiples. Afin de mieux réduire et valoriser les doses d'engrais à apporter on peut envisager de plus grandes

restitutions organiques sous formes de résidus de récolte, d'amendements organiques (boues résiduaires, fumier, composts à base de bois raméal fragmenté) voire

² Certains types d'engrais azotés sont peu disponibles pour des raisons sécuritaires.

de semis sous couvert³. Un choix des engrais les plus adaptés aux types de sols ainsi que leur épandage sous forme localisée voire par pulvérisation sur le feuillage peut permettre une meilleure efficacité de la nutrition minérale.

-concernant les produits phytosanitaires, la réduction des coûts concerne essentiellement les herbicides et les fongicides. Pour les premiers, il est possible de les remplacer en partie ou totalement par le désherbage mécanique grâce à l'emploi de herse étrille⁴ et de houes rotatives. Quant aux seconds, les seules possibilités de réduction de leur emploi résident dans l'utilisation de variétés plus résistantes aux maladies fongiques⁵. Dans le cas des insecticides, il ne nous semble pas possible de s'en passer, à moins de tester des bandes florales refuges des insectes auxiliaires.

-concernant les carburants: des réductions considérables du poste carburant sont possibles grâce à la technique du semis direct. En effet, les opérations de labour et de préparation du lit de semences sont remplacées par un seul passage de tracteur.

-concernant l'irrigation: il faut s'attendre à des hausses des tarifs de l'électricité. Les céréaliers bénéficieront-ils de tarifs préférentiels? Quid des possibilités en équipement afin d'utiliser l'énergie solaire?

Il apparaît que les réponses sont variables selon les intrants considérés et le type d'exploitations (petites ou grandes, intensives ou extensives, avec ou sans élevage ovin). Pour une grande partie des solutions, les références techniques existent. Reste à les appliquer. Mais avec quel encadrement technique?

REDUIRE LES CHARGES FIXES

Les charges fixes représentent 40% du coût de production du blé dur. Il s'agit du poste où les économies à réaliser sont les plus grandes. Parmi les solutions certaines dépendent des pouvoirs publics et d'autres du seul céréalier (exemple choix du semis direct) ou de son environnement immédiat.

-Instaurer un tarif de fermage. Il ne faut pas se voiler la face. Tous les céréaliers ne sont pas propriétaires des parcelles qu'ils travaillent. Aussi, c'est aux pouvoirs publics de mettre en place un tarif de fermage selon chaque wilaya. Certes, il s'agit également de veiller aux abus.

-Les solutions individuelles. S'il est une solution individuelle porteuse de réductions des charges fixes, c'est celle de l'adoption du semis direct. Dans la région

3 Le semis sous couvert consiste à installer une culture dérobée avant l'implantation de la céréale. Cette culture qui ne sera récoltée servira à enrichir le sol.

4 On consultera le retour d'expérience sous forme écrite et de vidéos sur le site d'Arvalis.fr.

5 Encore faudrait-il que l'ITGC communique sur la résistance des variétés disponibles.

de Sétif, il a été prouvé que les coûts de mécanisation sont ainsi réduits de façons drastiques. Ils passent de 8750 DA/ha à 4500 DA/ha. Quant au temps passé pour l'implantation de la culture, selon un chercheur marocain, il passe de 10 à 5 heures, d'où cette conclusion « *sur quatre ans, l'agriculteur a gagné en moyenne 4912 dirhams par hectare en pratiquant le semis direct, par contre le gain n'était que de 950 dirhams par hectare avec le labour* ». Cette technique requiert cependant un minimum de maîtrise technique; il est par exemple primordial de maîtriser le salissement en adventices.

-Les solutions à plusieurs. Le matériel agricole moderne (tracteurs, moissonneuses-batteuses) n'est amorti qu'en étant utilisé sur un grand nombre d'hectares. La solution réside donc dans l'acquisition de matériel agricole à plusieurs voire au recours aux entrepreneurs de travaux agricoles. Ces derniers peuvent avoir plusieurs formes: unité de motorisation de CCLS⁶, particulier sous statut privé disposant d'un parc matériel⁷ ou agriculteur voisin⁸. Il serait intéressant à cet égard d'étudier l'évolution des coûts du labour en tenant compte de l'effet des récentes décisions d'importation et de fabrication ou de montage local de tracteurs.

AGIR MAINTENANT ET NON PAS AU SON DU CANON

Concernant les charges variables, des réductions de coûts peuvent être opérées sur la plupart des postes. Quant aux charges fixes, des réductions sont possibles et elles sont d'un ordre bien supérieur aux précédentes. Cependant, leur mise en oeuvre s'avère en général plus ardue. Des travaux d'universitaires et de centres de gestion pourraient permettre d'établir un observatoire du montant et de l'évolution de ces charges fixes et variables⁹. Ce qui permettrait d'établir le montant exact des marges brutes et nettes.

Certes, il est illusoire de penser réduire les coûts et

6 Comment accroître l'efficacité des unités de motorisation des CCLS? Un statut permettant de larges majorations de salaires en cas d'heures supplémentaires s'avère indispensable.

7 C'est le cas de la société Agropus qui pour les fourrages propose des chantiers d'enrubannage. Cela pourrait être le cas pour des chantiers de semis.

8 En France se développent des Cercles d'échanges de matériel. Un animateur met à jour un barème de travaux agricoles acceptés par des agriculteurs adhérents pour une somme modique. Il reçoit par téléphone les offres et demandes de travaux et met établit les contacts. A noter qu'à l'ère d'internet et de la 3G, on pourrait même imaginer un site national gérant des cercles d'échanges de matériel par wilaya.

9 Actuellement les seuls chiffres disponibles proviennent de quelques travaux universitaires (Chaire d'Economie rurale de l'INA), de travaux réalisés à Sétif ou à Settat (Maroc) concernant le semis direct.

d'être aussi concurrentiel qu'un céréalier Canadien. Cependant, il existe de réelles marges de progrès.

Concernant les charges variables il s'agit de revoir l'organisation actuelle du conseil technique. Il devrait être assuré par des techniciens de secteurs sous la direction de Chambres d'Agriculture devenues réellement représentatives.

Quant aux charges fixes, la réflexion nécessite la collaboration des centres de gestion comptables.

Cette redéfinition des rôles permettrait de faire entrer dans les moeurs la culture des stratégies de réduction des charges. Celles-ci sont actuellement réalisées sans réel fondement agronomique. Il s'agit plus de systèmes céréaliers extensifs où le revenu est en partie complété par l'association de l'élevage ovin. Actuellement pour nombre d'exploitations, il s'agit moins de faire d'économies d'intrants que d'en utiliser plus afin d'augmenter les rendements et donc les marges nettes à l'hectare. Ainsi, l'approche des conseillers de secteurs serait de considérer les niveaux d'intensification et le niveau technique des exploitations.

Le raisonnement doit dépasser le simple cadre de l'exploitation et se poser en terme de filière. Ainsi, qui doit supporter les coûts d'une meilleure qualité du BD, par exemple concernant les doses d'engrais azoté et le pilotage de ce type de fertilisation dans le cadre d'une meilleure qualité protéique du grain?

Outre, le conseil et les transformateurs la réduction des coûts nécessite la fabrication de petit matériel adapté: unités mobiles de semences, herse étrille, fourches hydraulique à l'avant des tracteurs, épandeurs de fumier, localisateur d'engrais au semis. Ce rôle est à assumer par le secteur privé en sa qualité d'importateur. Pour chaque quota de matériel importer devrait correspondre une production locale. La société PMAT constitue par ailleurs un acteur incontournable. Cette société s'est illustrée par le montage de moissonneuses-batteuses modernes et la conception de roto-herse.

Des sauts qualitatifs en matière de production de matériel sont donc possibles. Les actuels pourparlers de PMAT en vue du montage local de semoirs en ligne s'avèrent à cet égard fondamentaux. Ainsi, des choix novateurs sont à opérer. Que pourraient apporter le développement de traitements aériens?

Que sera-il- réellement possible de faire en cas d'adhésion à l'OMC? C'est une véritable révolution qui se prépare.

Si des opérateurs privés ont pu faire bouger les lignes, le rôle des pouvoirs publics est immense. Mais quel est le poids des conseillers techniques du Ministre de l'Agriculture¹⁰? Il s'agit d'adopter des choix

immédiatement en période d'aisance financière et non pas « au son du canon ». Des évolutions positives sont possibles. Cela a été le cas avec le développement de réseaux de technico-commerciaux des firmes de produits phytosanitaires. Certes, dans cet exemple il avait suffit d'une simple autorisation données à des firmes étrangères. Il en va autrement dans le cas de la réalisation d'économies. Car dans ce cas, il n'y a rien à vendre pour les firmes étrangères. Sauf à substituer des importations par d'autres moins coûteuses (par exemple importer des herse étrilles au lieu d'importer massivement des herbicides). Un équilibre est à trouver afin d'encourager les importateurs mais aussi les fabricants locaux de petit matériel agricole. Comment également surfer sur l'aide du management d'équipes étrangères comme dans le cas des produits phytosanitaires? Des importateurs algériens ont acquis une expérience en matière de conseil, réseau d'assistance et de réparation, service après vente. Par retour d'expérience, il s'agirait d'étudier comment reproduire de tels scénarios mais avec plus d'intégration locale. Les CRIC s'avèrent être des instances idéales de concertation, même s'il ne s'agit pas d'une initiative de l'ITGC mais des transformateurs. Le rôle d'aiguillons des transformateurs est ainsi intéressant (mais quid de leur participation s'il leur devenait possible d'importer du BD étranger moins cher que le BD local?)

responsable du Plan et osait dire, à l'époque, au Président H Boumediene: « Non, Mr le Président, je ne suis pas d'accord ». Mais même au niveau de PMAT, y-a-il un centre de recherche avec des agronomes et un PDG qui entérine leurs décisions techniques? Voir la dernière conférence de Abdelatif Benachenhou.

www.youtube.com/watch?v=3R_nWu8A2eE

10 Y-a-il actuellement un Mr Khodja tel celui qui était

CADRES ET ELUS DES CCLS , QUELLES ORIENTATIONS JURIDICO-ECONOMIQUES ?

Djamel BELAID 19.02.2016 djamel.belaid@ac-amiens.fr

En Algérie, le paysage agricole est marqué par l'absence de grandes coopératives paysannes telles qu'elles peuvent exister à l'étranger. Par contre, on trouve de très nombreuses petites coopératives. A leur côté existent les CCLS. Il ne s'agit pas de réelles coopératives mais de dépôts régionaux de l'OAIC affublés de la dénomination « coopératives ». Ces dépôts sont administrés par un directeur nommé par la tutelle à partir d'Alger. Le directeur est entouré d'élus paysans sans réel pouvoir dans les textes. Quel est la situation de ces élus ? Quelles orientations pourraient-ils proposer, voire imposer afin d'assurer la survie¹¹ et le développement des CCLS dans le contexte économique actuel?

CCLS, UN CONTEXTE PARTICULIER

Les CCLS évoluent dans un contexte caractérisé par des changements multiples.

-Contexte économique

Le contexte économique actuel est très préoccupant. La baisse de la rente pétrolière et le montant actuel des importations alimentaires ne sont pas sans conséquences sur la santé financière des CCLS dont de nombreuses sont en déficit chronique. On peut craindre que la perpétuation de ce déficit n'oblige les pouvoirs publics à leur dissolution et à la privatisation du commerce du grain comme cela est le cas au Maroc depuis l'adhésion de ce pays à l'OMC. Un précédent existe, le réajustement structurel des années 90 avait abouti à de profondes modifications des structures publiques de

¹¹ Il n'existe pratiquement pas d'études sur le fonctionnement des CCLS. Celles existantes en ligne notent le déficit financier de ces structures. Il serait intéressant que la recherche agronomique locale se penche sur le fonctionnement socio-économique de ces structures. Voir à cet égard les analyses de la revue en ligne « Alternatives Rurales.org » sur le fonctionnement de groupement paysan.

commercialisation des céréales¹².

L'activité des CCLS se cantonne dans le traditionnel triptyque vente de semences-engrais, collecte et location de matériel. Ces activités sont à faible valeur ajoutée par rapport aux activités de première et de deuxième transformation des céréales.

-Contexte matériel et humain

Concernant l'équipement en matériel agricole, on observe une nette modernisation du parc des exploitations et l'extension de la mécanisation et de la motorisation. Des usines locales de fabrication ou de montage de tracteurs permettent de réduire la tension en matériel de traction.

L'irrigation d'appoint se développe de même que la construction de silos au niveau des CCLS. Il n'existe pas de tradition de stockage moderne à la ferme.

Concernant les produits animaux, aux petits abattoirs traditionnels sont progressivement ajoutées à l'intérieur du pays des chaînes d'abattage pour ovins. Parallèlement, on note un développement des moyens frigorifiques pour la viande et le lait.

L'encadrement technique est en nette augmentation. Cependant, des critiques ont été récemment formulées par le Ministre de l'Agriculture. Ce dernier s'est demandé si les 400 ingénieurs de l'OAIC étaient pleinement utilisés. Le travail de recherche au niveau de l'université offre des possibilités d'innovations et d'information de même que l'ouverture permise par le développement local du réseau internet.

-Contexte des productions végétales

Les productions végétales sont caractérisées par un manque de maîtrise de l'itinéraire cultural, c'est le cas des céréales. Celles-ci sont trop souvent menées de façon extensives. L'assolement comprend un nombre réduit de cultures. Les protéagineux et surtout les oléagineux qui représentent pourtant les produits de base de l'alimentation du bétail et des volailles sont pratiquement inconnus. Ce qui n'est pas le cas en Tunisie ou au Maroc.

ALLER VERS PLUS DE VALEUR AJOUTÉE

Afin d'améliorer le faible niveau de valeur ajoutée des CCLS, il s'agit que celles-ci ajoutent à leur champs d'action la transformation des produits agricoles, notamment des produits végétaux. Celle-ci est actuellement confiée majoritairement au secteur privé.

- La transformation des produits végétaux

Au niveau des exploitations, c'est principalement du blé dur qui est produit. En première transformation, il serait possible de produire de la semoule et en deuxième transformation des pâtes alimentaires et du couscous. Il n'existe pas de tradition de transformation des céréales au niveau des CCLS. Le développement de ce type

d'activité pourrait donc se faire par la mise sur pied d'installations nouvelles ou, comme cela se pratique à l'étranger, par des prises de participation dans des établissements privés algériens ou étrangers. Il s'agirait là d'une véritable révolution. Une telle stratégie implique de confier plus de responsabilité aux élus paysans et d'envisager une politique de formation¹³.

L'avantage du développement d'une telle transformation vient de la continuité entre céréalier et organisme de collecte. Il s'agit là d'un atout fondamental dans une politique de traçabilité et de constitution de lots de qualité.

L'activité de meunerie et de semoulerie produisant du son, il est possible de développer la fabrication d'aliment du bétail et de blocs multi-nutritionnels enrichis en urée¹⁴. La continuité entre agriculteurs et organisme de collecte est intéressante. Elle pourrait permettre de développer une politique d'appui technique de terrain. Cela, afin de substituer, au moins partiellement, au traditionnel schéma – maïs et soja importés – des produits locaux : orge, triticale, pois, féverole, colza et tournesol.

-La transformation des produits animaux

Traditionnellement, les céréales sont associées à l'élevage du mouton. Aussi, des CCLS pourraient investir dans l'abattage et la découpe de viande de mouton. Cela pourrait déboucher sur la commercialisation de gros et semi-gros de viande. Une activité de transformation pourrait être envisagée pour la production de cachir, de merguez congelées ou de pâté en boîte de conserve. Là aussi, des partenariats à différents niveaux sont possibles : recrutement de patrons bouchers pour le démarrage d'un atelier de découpe, partenariat avec des établissements privés tels Bellat.

PLUS DE SERVICE RENDU AUX ADHERENTS

La survie et le développement des CCLS passe également par le renforcement des services traditionnellement rendus aux adhérents. Les ingénieurs des CCLS et le personnel sont à mieux de proposer les évolutions pouvant permettre d'améliorer les services rendus. A eux d'imaginer comment améliorer leur apport.

Ainsi, concernant les unités motoculture, certains matériels peuvent constituer une véritable révolution technique. C'est le cas du non-labour avec semis-direct ou, de la récolte en vrac des céréales ou de la récolte du foin et de la paille par balles rondes. En effet, la main d'œuvre est parfois rare, par ailleurs il faut compter avec la période du Ramadan.

13 En France l'IFOCAP (Institut de Formation des Cadres Paysans a assuré la formation de générations entières d'élus des coopératives céréalières et laitières).

14 Cette technique a été développée à l'ENSA d'El-Harrach mais non vulgarisée.

consommateurs algériens.

Faire évoluer les statuts

Une voie d'évolution des CCLS pourrait être de plus responsabiliser les élus. Par exemple en donnant plus de responsabilité aux élus par rapport au directeur nommé par la tutelle. Cette transition passe notamment par une formation à la gestion de ces élus.

Enfin nous pensons que la fonction commerciale des CCLS doit faire l'objet d'une réforme, les technico-commerciaux et responsables de silos doivent avoir des primes conséquentes indexées sur le niveau de leur activité.

CONCLUSION

Les CCLS ont besoin d'un toilettage de leurs statuts :

-arriver à plus de co-gestion directeur-président avec par exemple une co-signature pour toute décision importante.

-révision du statut des primes pour les activités commerciales,

-besoin en financement, envisager un prélèvement sur chaque quintal de blé livré,

-envisager la possibilité de création de filiales avec capitaux privés pour par exemple des activités de transformation : meunerie, semoulerie, aliments du bétail, ... etc.

Actuellement, on observe un cantonnement des CCLS dans le triptyque traditionnel approvisionnement en engrais-semences ; collecte des céréales et location de matériel. Souvent, il s'agit d'activités qui ne dégagent pas une marge suffisante et qui sont déficitaires. De façon étrange, en Algérie, les activités de transformation des grains sont réservés à de grands groupes privés (Benamor, SIM¹⁵, ...) qui ont pu racheter à bas prix¹⁶ les infrastructures de l'ex-Sempac.

Un message à faire passer

S'il y a un message à faire passer aux élus paysans des CCLS, à leurs cadres et employés c'est de réfléchir à l'avenir et de développer par exemple des activités de transformation à l'intérieur ou en dehors en créant de nouvelles structures (investissement productif ou rachat).

Le mouvement coopératif DZ a besoin de gestionnaires visionnaires. L'existence de cadres paysans – qui ont longtemps géré les ex-DAS et autres terres publiques – d'agri-managers privés et d'une élite rurale peut permettre le développement d'un mouvement coopératif libre pour le plus grand bien des producteurs et des

15 Lors d'une rencontre avec la presse, le PDG de SIM a avoué qu'il lui est arrivé de se demander s'il ne volait pas les consommateurs. En effet, le système de prix de revente des céréales transformées lui assurait des marges très confortables (jusqu'à 35%).

16 Racontant son cheminement, le PDG d'une grande entreprise de transformation de céréales indique que c'est le premier Ministre de l'époque - Sid-Ahmed Ghazali - qui lui avait conseillé à l'époque de reprendre des moulins d'Etat.